

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : AXAM RENO
 1013, RUE DU MONT CENIS
 75018 PARIS

Adresse du siège social :

SIRET : 4 7 9 2 2 5 4 7 6 0 0 0 2 3 Mét :

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITÉ

Activités exercées :

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal : 1 Déficit :

Bénéfice imposable à 15 % :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 % :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % :

PV à long terme imposables à 19 % :

PV exonérées (art. 238 quinquies) :

Autres PV imposables à 19 % :

PV à long terme imposables à 0 % :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies :

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A :

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A :

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies :

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies :

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A :

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) :

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies :

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :

Autres dispositifs :

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies :

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies :

Société d'investissement immobilier cotée :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts :

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 % :

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé : GENERATION EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : MANSOURI ET ASSOCIES
 104 AV CHARLES DE GAULLE
 92200 NEUILLY SUR SEINE

Nom et adresse du conseil :

Tél :

Tél :

CGA/OMGA : ☐ Viseur conventionné : ☐ (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : 19052025 Lieu : PARIS

Qualité et nom du signataire : GERANT RABAH BRAIK

Signature :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné :

Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire :

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>AXAM RENO</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>101B, RUE DU MONT CENIS 75018 PARIS</u>																									
SIRET <table><tr><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr></table>												4	7	9	2	2	5	4	7	6	0	0	0	2	3
4	7	9	2	2	5	4	7	6	0	0	0	2	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								

										Exercice N clos le					
										31122024					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	24 000	016							24 000			
	Immobilisations corporelles *	028	14 196	030		14 196									
	Immobilisations financières * (1)	040	1 486	042								1 486			
	Total I (5)			044	39 683	048	14 196					25 486			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 613	052							10 613			
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 977	070							5 977			
		Autres * (3)	072	15 741	074							15 741			
	Valeurs mobilières de placement *		080		082										
	Disponibilités *		084	1 037	086							1 037			
	Charges constatées d'avance *		092	3 745	094							3 745			
	Total II			096	37 114	098						37 114			
	Total général (I + II)			110	76 796	112	14 196					62 600			
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120		7 000		
	Écarts de réévaluation										124				
	Réserve légale										126		1 000		
	Réserves réglementées *										130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)										131		12 956		
	Report à nouveau										134				
	Résultat de l'exercice										136		1 316		
	Subventions d'investissement										137				
	Provisions réglementées										140				
	Total I										142		22 271		
Provisions pour risques et charges										Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156		3 033		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166		9 980		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)										169		8 630		
	Comptes courants d'associés										173		18 686		
	Autres dettes										175				
	Produits constatés d'avance										174				
	Total III										176		40 328		
Total général (I + II + III)										180		62 600			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **AXAM RENO**

Néant ☐ *

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services *			217		218	56 068
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	857
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	56 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	6 842
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	1 064
	Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242	25 395
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CPE et CVAE *		243	517	244	682
	Rémunérations du personnel *						250	14 257
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	7 526
	Dotations aux amortissements *						254	
							255	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	55 766

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	2 353
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}		300	2 199
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	1 316	314	
----------------------------	--	-----	-------	-----	--

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	2 199
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	542
Deductions			JEI (44. sexties A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181	
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre part	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexties)	992	Zone de développement prioritaire 44. quinquies	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	655	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	3 515	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables *	41 581	dont imputés sur le résultat		360 3 514
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	1	372	